



**Conférence de presse sur la renégociation de la Convention nationale
du secteur principal de la construction**

**Les entrepreneurs bloquent les horaires de travail
compatibles avec la vie de famille.**

Les travailleurs ont voté la grève

le 16 octobre 2025 à Berne

syna UNIA

Déroulement de la conférence de presse

- **Revendications des travailleurs de la construction et état d'avancement des négociations**
| Nico Lutz
- **Sans horaires de travail plus favorables aux familles, le secteur court à sa perte**
| Simon Constantin
- **La direction de la SSE bloque les solutions et exige des journées de travail plus longues pour des salaires plus bas**
| Michele Aversa
- **Les travailleurs de la construction ont voté sur la grève : résultat du vote et journées de protestation à venir**
| Chris Kelley
- **Prochaines étapes**
| Nico Lutz

À l'issue de la présentation, les orateurs/-trices se tiendront à disposition pour répondre aux questions et accorder des interviews.



Revendications des travailleurs de la construction et état des négociations

Nico Lutz, responsable du secteur Construction et membre du comité directeur d'Unia



Renégociation de la Convention nationale du secteur principal de la construction : contexte

- La Convention nationale (CN) du secteur principal de la construction régit les salaires et les conditions de travail de quelque 80 000 travailleurs.
- Elle expire à la fin de l'année, et les parties contractantes doivent donc la renégocier.
- Unia et Syna négocient pour les travailleurs de la construction, tandis que la Société suisse des entrepreneurs représente la partie patronale.

Un travail dur et dangereux mérite davantage de respect

- Chaque année, un ouvrier de la construction sur six est victime d'un accident. Le risque est donc trois fois plus élevé que pour l'ensemble des autres travailleurs, et vingt fois plus élevé que pour les employé-e-s du secteur bancaire et des assurances.
- Au cours de la dernière décennie, 127 travailleurs de la construction ont trouvé la mort sur des chantiers suisses.

L'une des principales causes d'accident : la pression croissante.

- Ces dix dernières années, le chiffre d'affaires réalisé par personne a progressé de plus de 20 %.

Un travail dur et dangereux mérite davantage de respect

La réalité quotidienne des travailleurs de la construction qui construisent nos logements, nos écoles, nos hôpitaux et nos routes, ce sont des journées de travail interminables loin de chez eux et de leur famille.

- Jusqu'à neuf heures de travail planifiées, sans compter les pauses
- S'y ajoutent souvent une à deux heures supplémentaires
- Et fréquemment de longs trajets entre l'entreprise et le chantier, qui à l'heure actuelle ne sont pas pris en compte dans le temps de travail et ne sont rémunérés qu'au-delà de trente minutes.

Les travailleurs réclament des horaires de travail compatibles avec une vie de famille, et la garantie du pouvoir d'achat



- **Paiement de l'intégralité du temps de déplacement** : le temps de déplacement au service de l'employeur fait partie du temps de travail.



- **Pause payée le matin**, l'évidence même dans d'autres branches



- **Des journées de travail plus courtes** : huit heures, ça suffit !



- **Garantie du pouvoir d'achat**, la compensation du renchérissement assurée

État d'avancement des négociations

- Selon le Seco, autorité de surveillance, la réglementation actuelle du temps de déplacement n'est pas conforme aux dispositions impératives du droit du travail. Le Seco exige l'adaptation des dispositions relatives au temps de déplacement lors des prochaines négociations CCT. (communication écrite du Seco, 21 février 2025)
- En décembre 2022, la Société suisse des entrepreneurs et les syndicats ont convenu de résoudre également le problème du temps de déplacement.

SBV - Schweizerischer Baumeisterverband
Gewerkschaft UNIA
Gewerkschaft Syna

SSE - Société Suisse des Entrepreneurs
Syndicat UNIA
Syndicat Syna

CONVENTION
sur la
Convention nationale pour le secteur principal de la
construction en Suisse 2023-2025 (CN 2023) et
les salaires 2023
du 29 novembre 2022

Art. 1

Les parties créent un groupe de travail qui, **d'ici à la mi-2024**, se penchera sur les questions suivantes et **proposera de nouvelles solutions** aux parties contractantes:

- le versement ou le report des heures supplémentaires conformément à l'art. 26, al. 4 CN ainsi que les réglementations y relatives;
- **l'aménagement du temps de travail et un débat approfondi sur la réglementation du temps de déplacement;**
- des formes modernes de temps de travail qui tiennent compte à la fois des intérêts des entreprises et des travailleurs ;
- protection de la santé, en particulier en cas de mauvais temps;
- possibilités d'instaurer un «compte longue durée de vacances ou d'heures supplémentaires»;
- amélioration de la situation des travailleurs plus âgés; promotion professionnelle
- renforcement de l'attractivité des formations dans le domaine de la construction.

État d'avancement des négociations

- À l'automne 2024, les syndicats ont demandé que les négociations commencent début 2025 afin de disposer d'assez de temps pour des négociations sérieuses.
- La SSE a rejeté cette demande et insisté pour que les négociations débutent plus tard, à savoir en juillet 2025.
- La quatrième des cinq rondes de négociations prévues jusqu'ici a eu lieu le 14 octobre.
- La SSE a rejeté plusieurs propositions des syndicats visant à fixer des dates de négociations supplémentaires.

État d'avancement des négociations

- Malgré plusieurs tours de négociations, il n'y a aucun accord en vue.
- Au lieu de répondre aux préoccupations des travailleurs, la SSE a présenté sa propre nouvelle Convention, qui prévoit des détériorations massives et qui, selon elle, aurait dû servir de base aux négociations.
- Il convient de trouver une solution conforme à la loi sur le travail en matière de temps de déplacement. La Société des entrepreneurs refuse pour l'heure une telle solution.
- Si les dirigeants de la SSE ne sont pas prêts à négocier et sans horaires de travail plus favorables aux familles, la crise du personnel dans le secteur s'aggravera.
- Le secteur de la construction se dirige vers un conflit social dur.



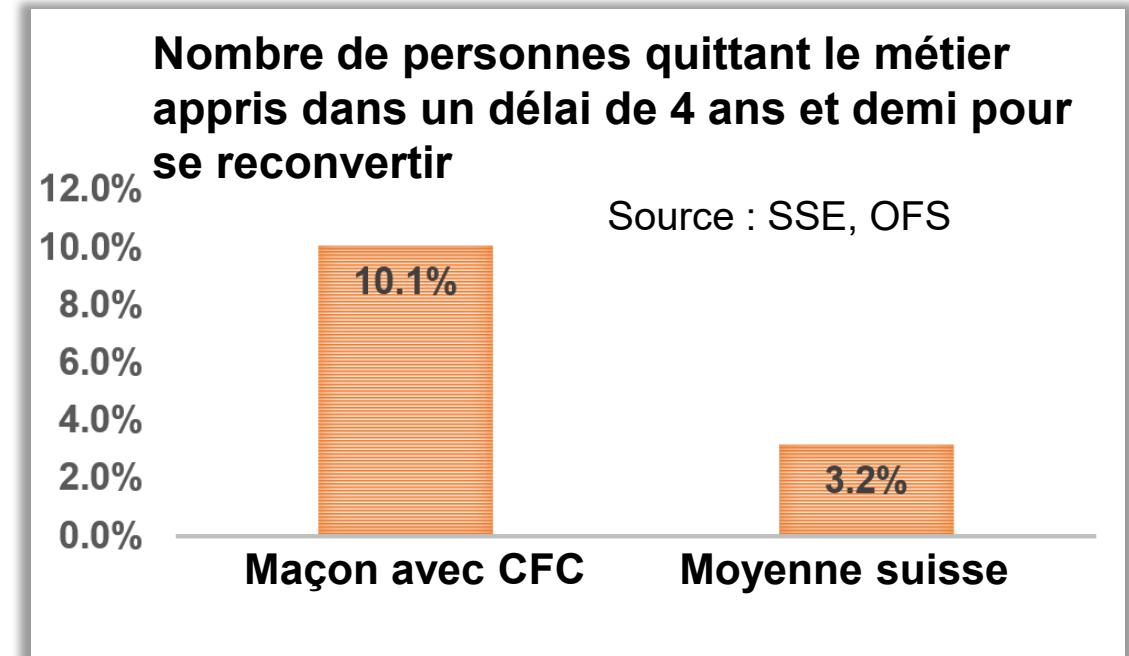
Sans horaires de travail plus favorables aux familles, le secteur de la construction court à sa perte

Simon Constantin, membre de la direction du secteur Construction d'Unia



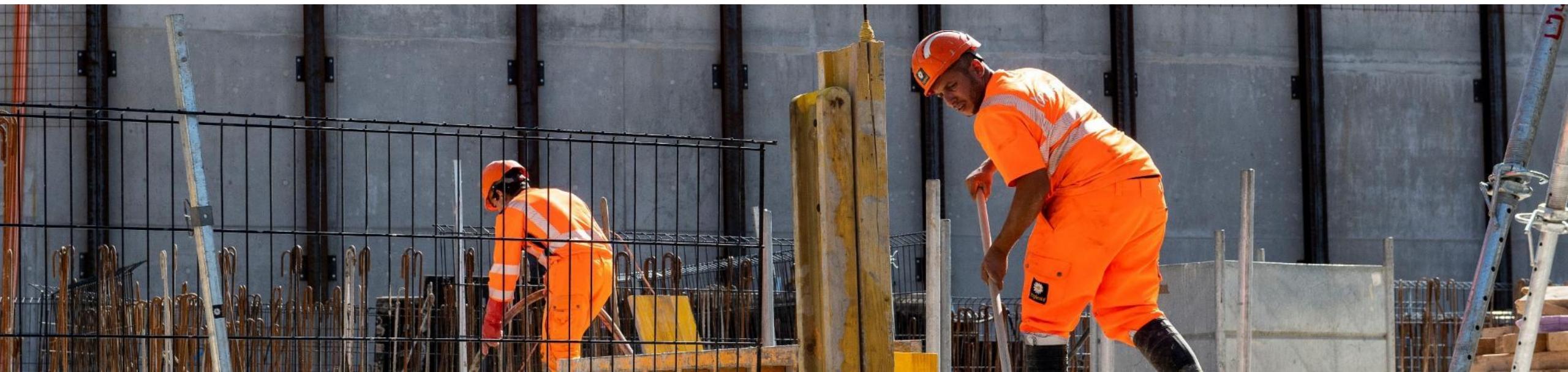
Pénurie de main-d'œuvre qualifiée : un travailleur sur deux s'en va, il manquera bientôt un tiers des maçons nécessaires

- Il n'y a guère d'autre branche où la pénurie de personnel est aussi marquée que dans la construction. Il manque d'ores et déjà des milliers de maçons et de chefs d'équipe.
- Facteur principal : un véritable exode des travailleurs de la branche.
- Un maçon sur deux quitte la branche au cours de sa carrière, souvent quelques années seulement après la fin de l'apprentissage.



Pénurie de main-d'œuvre qualifiée : un travailleur sur deux s'en va, il manquera bientôt un tiers des maçons nécessaires

- Étude 2023 de la Société suisse des entrepreneurs sur la pénurie de personnel qualifié : « La pénurie annoncée de personnel qualifié chez les maçons et les chefs d'équipe est effrayante et sera très difficile à compenser. »
- D'ici à 2030, il manquera 21 % de maçons et 22 % de chefs d'équipe.
- D'ici à 2040, ces chiffres atteindront 31 % et 33 % : un travailleur qualifié sur trois fera défaut.



Principale raison de la crise du personnel : les longues heures de présence et les longs trajets rendent impossible une vie familiale normale

- De longues journées de travail avec jusqu'à 9 heures planifiées sur le chantier, sans compter le temps de déplacement, les pauses et les heures supplémentaires.
- Le modèle de travail en place dans le secteur de la construction n'est plus adapté : il faut des horaires de travail plus favorables aux familles, une pause payée et l'indemnisation de l'intégralité du temps de déplacement entre l'entreprise et le chantier.
- Les ouvriers de la construction le méritent, le secteur de la construction en a besoin.



Il y a même plusieurs entrepreneurs qui voient le problème :

« Le recrutement de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur principal de la construction pose de plus en plus de difficultés. [...] Les longues heures de travail accroissent la difficulté de concilier la vie professionnelle avec les obligations familiales et la vie sociale. »

Étude réalisée en 2024 par la Haute école spécialisée des Grisons, commandée et publiée par la section locale de la SSE.





La direction de la SSE bloque les solutions et exige des journées de travail plus longues pour des salaires plus bas

Michele Aversa coresponsable de la branche Construction chez Syna

La direction de la SSE bloque les solutions et exige des journées de travail plus longues pour des salaires plus bas

- Les entreprises de construction subissent directement les effets de la crise du personnel dans la branche. Il devient toujours plus difficile de recruter du personnel et de le garder.
- C'est pourquoi beaucoup d'employeurs en sont convaincus : il faut réduire les longues heures de présence et les temps de déplacement qui rendent impossible de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Il est d'autant plus surprenant que la direction de la Société des entrepreneurs exige le contraire : des journées encore plus longues pour un salaire plus faible.

La direction de la SSE bloque les solutions et exige des journées de travail plus longues pour des salaires plus bas

Les mesures de démantèlement radicales contenues dans le cahier de revendications de la direction de la Société des entrepreneurs :

- Davantage d'heures supplémentaires pour moins d'argent : deux fois plus d'heures supplémentaires qu'aujourd'hui sans supplément, c'est-à-dire gratuites
- Suppression du supplément actuel de 25 pourcent pour le travail du samedi / réduction du salaire
- La répercussion du risque entrepreneurial sur les salarié-e-s : possibilité d'inscrire jusqu'à 150 heures négatives, que les ouvriers de la construction devront rattraper plus tard

La direction de la SSE bloque les solutions et exige des journées de travail plus longues pour des salaires plus bas

Les mesures de démantèlement radicales contenues dans le cahier de revendications de la direction de la Société des entrepreneurs :

- Réduction du salaire en cas de maladie et possibilité de licencier plus rapidement en cas de maladie et d'accident
- Possibilité de mettre à la rue plus rapidement les travailleurs âgés : des délais de congé divisés par deux pour les ouvriers de la construction de plus de 55 ans qui ont plusieurs années d'ancienneté

Pour les travailleurs, une chose est sûre : il est grand temps d'instaurer des horaires de travail adaptés aux familles et d'améliorer les conditions de travail, plutôt que de continuer à faire pression, à exiger des journées plus longues et des salaires plus bas !



Les travailleurs de la construction ont voté sur la grève : résultat du vote et journées de protestation à venir

Chris Kelley, coresponsable du secteur Construction d'Unia

Le vote sur la grève a eu lieu : résultat du vote et journées de protestation à venir

- Lors du dernier renouvellement de la Convention déjà, les parties contractantes avaient convenu de développer conjointement des solutions relatives à la durée du travail et du déplacement pendant la durée de validité de la Convention 2023-2025.
- Or, à cet égard, les dirigeants de la SSE se sont complètement dérobés à leurs responsabilités.
- Les syndicats ont ensuite demandé que les négociations commencent assez tôt, à savoir début 2025, afin de disposer d'assez de temps pour mener des négociations sérieuses. La Société des entrepreneurs a aussi rejeté cette demande.
- Au cours de l'été, la direction de la SSE s'est enfin déclarée prête à négocier. Mais au lieu de proposer des solutions à la crise du personnel, elle a décidé d'exiger des journées encore plus longues pour moins de salaire.

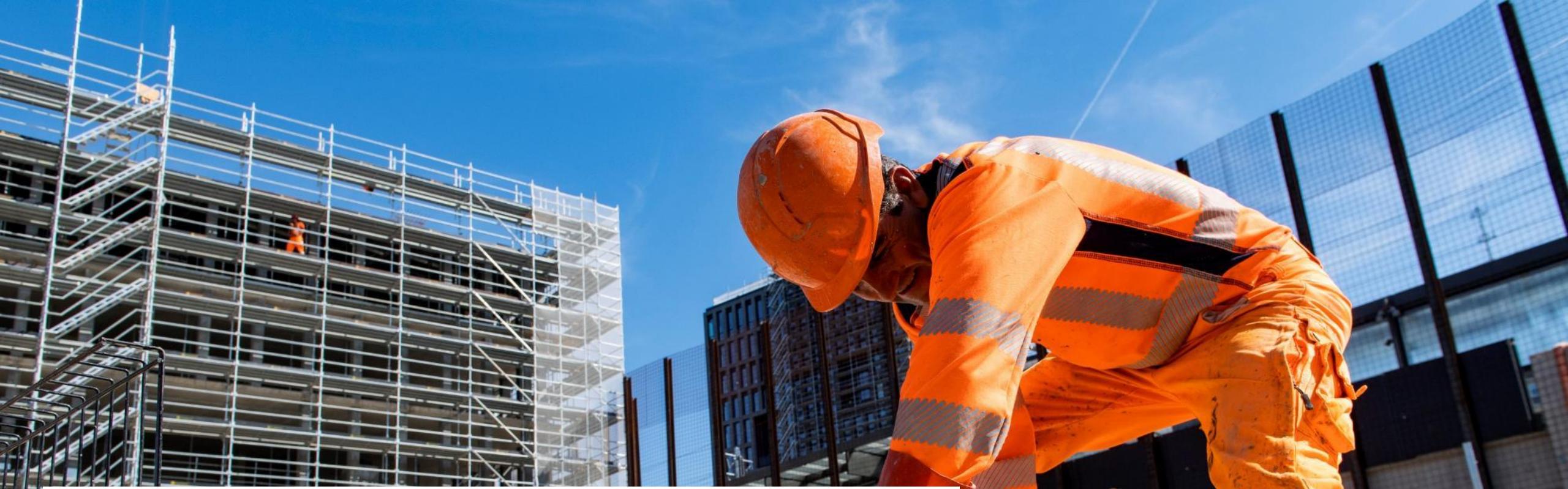
Les travailleurs de la construction sont à bout. Ils refusent de repousser encore une fois à demain les problèmes du secteur, qui pèsent chaque jour sur leur vie de famille et leur santé.

- Ces dernières semaines, près de 20 000 ouvriers de la construction ont voté sur la grève à l'échelle nationale.

Résultat : 89,7 % sont en faveur d'une grève si la direction de la SSE campe sur son refus d'accorder des horaires de travail adaptés aux familles.

Les premières journées de protestation commenceront la semaine prochaine :
Le 20 octobre, les ouvriers de la construction du Tessin cesseront le travail.

D'autres régions suivront les semaines suivantes : le 31 octobre à Berne, les 3 et 4 novembre en Suisse romande, le 7 novembre dans le nord-ouest de la Suisse et le 14 novembre à Zurich et dans les autres régions de Suisse alémanique.



Prochaines étapes

Nico Lutz, responsable du secteur Construction et membre du comité directeur d'Unia

Prochaines étapes

- Le 14 octobre, la quatrième ronde de négociations a eu lieu. Une fois de plus, la direction des entrepreneurs a refusé de proposer des solutions concrètes pour résoudre la crise du personnel dans le secteur - et a doublé la mise en exigeant que les salaires minimums des ouvriers de la construction formés puissent être inférieurs jusqu'à 25% pendant cinq ans après la fin de leur apprentissage.
- La prochaine ronde de négociations se déroulera le 28 octobre.
- Sans horaires de travail plus favorables aux familles, la crise du personnel dans le secteur s'aggraverà. Selon le Seco, la CN actuelle n'est pas conforme à la loi sur le travail. Continuer comme avant n'est pas une option viable.
- Faute d'entente entre les parties contractantes sur une nouvelle Convention d'ici à la fin de l'année, il y aura un vide conventionnel à partir du 1^{er} janvier 2026.
- Les syndicats continuent à s'efforcer activement de trouver une solution : dans l'intérêt des travailleurs de la construction et dans l'intérêt du secteur.